

## Liste des servitudes

### Tableau

Code	Nom officiel de la servitude	Référence aux textes législatifs	Acte de Création	Objet de la servitude	Service responsable
A4	Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ce cours d'eau	Décret 59-96 du 07 janvier 1959	App 26-07-1991	Rivière du Palais et du Bas-Lary	DDAF
AC 1	Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Art 1 à 5 de la loi du 31.12.1913	07.08.1945	Dolmen dit « la Pierre Folle » classé Monument Historique	SDAP 17
			11.04.1947	Eglise de Vassiac inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques	
			23.07.2004	Château et anciennes écuries inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques	
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Art 12 de la loi du 15.06.1906 modifiée	Décret n°91-1147 du 14.10.1991	Lignes de transport d'énergie électrique / Ligne Haute Tension Bessanges – Montguyon 2 n°54 à 57	RTE
				Lignes de distribution d'énergie électrique	EDF

**Modification des aires des servitudes AC1 soumise à enquête publique conjointe de la révision du P.L.U.**

**Les servitudes radioélectriques (PT 1 et PT2) sont abrogées par décret du 22 octobre 2003, par décret du 8 juillet 2003 et par décret du 15 juillet 2003.**

La servitude d'élagage PT4 a été abrogée par la LRT (Loi de Réglementation des télécommunications) du 26 juillet 1996. Référence : Article L65 du Code des P et T paru au Journal Officiel le 27 juillet 1996.